



Bulletin Municipal

Retrospective 2021





Roger SILLAIRE, Maire

Allons-nous enfin voir le bout du tunnel et nous libérer des contraintes imposées par cette grave crise sanitaire, bouleversant notre vie quotidienne et malheureusement frappant durement des familles ?

Nous pouvons être d'un relatif optimisme tout en restant vigilants.

Les services municipaux, bien que non épargnés par cette pandémie, ont assuré dans la difficulté leurs missions de service public.

Les instances démocratiques (exécutif, conseil municipal, commissions), bien que très impactées par de sévères protocoles sanitaires, ont fonctionné en assurant le vote des budgets et des décisions qui en découlent en particulier, les investissements nécessaires de notre commune, investissements qu'attendent avec impatience les entreprises en attente de charge de travail. Malgré tous ces soucis, je suis persuadé que nous allons surmonter ces difficultés et aller de l'avant, nous le devons à nos enfants !

C'est plein d'enthousiasme pour l'avenir, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent ou qui nous ont quittés que je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2022 !

***C'est avec mon équipe que je renoue avec le traditionnel bulletin municipal !
J'espère que cette nouvelle présentation vous plaira !***

***N'oubliez pas de consulter l'Agenda 2022 : les informations importantes du quotidien s'y trouvent
au début et en fin d'ouvrage également !***

Les élus du Conseil Municipal vous présentent leurs vœux les plus sincères pour cette année 2022 !

Election Mars 2020 : Le Conseil Municipal

3



Roger SILLAIRE
Maire
et 3^{ème} Vice-Président
Communautaire



Christophe MAURY
1^{ER} Adjoint délégué à la
Jeunesse, Associations
et Manifestations.
Elu Communautaire et
Vice-Président du SMTG



Audrey-Helen RADER
2^{ème} Adjointe
déléguée aux Finances
et à la Communication.
Elu Communautaire



Patrice KNAPEK
3^{ème} Adjoint délégué
aux Travaux, Urbanisme,
Forêt, Environnement,
Circulation et Cimetières.
Elu Communautaire



Isabelle GUILLAUMÉ
4^{ème} Adjointe
déléguée aux Affaires
Sociales.
Elu Communautaire



Jean-François HEYMELOT
5^{ème} Adjoint
délégué à la Sécurité et
à la Citoyenneté



Yolande AGRIMONTI
6^{ème} Adjointe
déléguée aux Affaires
Scolaires



Chantal BONNEFOY



Frédéric GEILLER



Didier MANDRON



Corinne PAYET



Pascal TRUSCH

Elus Quartier BAUTZEN



Aurélie DALANZY



Elodie NAUDIN



Maxime VOGT



Virginie PAYET



Denis BERTIN

Elus Quartier CENTRE - GRANDMENIL



Gérard VALLON



Viviane KLINTZ



Stéphane CORVINA



Christian MELIN



Gaëlle LEGRIS



Virginie RAVON

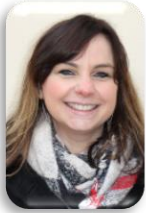
Elus Quartier JUSTICE



Bernard DOMINIAK



Emmanuelle NICOLAY



Séverine CAVALIER



Emmanuelle ORY

Elus de l'Opposition

Les Commissions

Sécurité, Citoyenneté et Circulation

Aurélie DALANZY	Pascal TRUSCH
Viviane KLINTZ	Virginie PAYET
Chantal BONNEFOY	Corinne PAYET
Elodie NAUDIN	Maxime VOGT
Stéphane CORVINA	Bernard DOMINIAK
Virginie RAVON	Gilbert LAGORCEIX

Vie Scolaire

Aurélie DALANZY	Virginie PAYET
Viviane KLINTZ	Corinne PAYET
Chantal BONNEFOY	Maxime VOGT
Virginie RAVON	Gaëlle LEGRIS
Pascal TRUSCH	Denis BERTIN

Enfance et Jeunesse

Aurélie DALANZY	Pascal TRUSCH
Viviane KLINTZ	Virginie PAYET
Didier MANDRON	Frédéric GEILLER
Chantal BONNEFOY	Corinne PAYET
Elodie NAUDIN	Bernard DOMINIAK

Communication

Aurélie DALANZY	Maxime VOGT
Elodie NAUDIN	Stéphane CORVINA
Corinne PAYET	Bernard DOMINIAK

Travaux, Urbanisme, Forêt, Environnement et Cimetières

Tous les élus



Finances

Tous les élus

Les Compétences

Entre la Ville et la Communauté de Communes Terres Toulaises,
Qui Fait Quoi ?

La Ville d'Ecrouves s'assure :

De l'entretien de la **voirie dont l'éclairage public**, de l'entretien des **espaces verts** et des **bâtiments publics** (gymnase, écoles, stades, terrains de tennis, salle des fêtes, salles communales...), des **écoles**, de la sécurité incendie, des **cimetières**, de l'urbanisme, de la circulation, de la forêt, de **l'action sociale**, des démarches d'Etat Civil, des finances locales et de **soutenir la vie associative avec l'octroi de subventions financières**.

Sur décision des élus, la Ville prend à sa charge l'accueil des enfants avant et après l'école : c'est le **périscolaire** ! Mais aussi l'accueil des enfants au sein de la **restauration scolaire**. Et il y a les animations jeunesse avec les **mercredis récréatifs**, les **centres de loisirs**, les **chantiers jeunes** et le **BAFA Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur** !

La Communauté de Communes Terres Toulaises se charge :

Des **ordures ménagères et du tri sélectif**, de **l'eau potable** et de **l'assainissement**, du développement économique et touristique, de la mobilité (transport), du centre aquatique, de la petite enfance, de l'accueil des gens du voyage.



Prise de décisions pour le fonctionnement de votre Ville : Schéma simplifié

Les Commissions se mobilisent en groupe de travail et font des propositions pour améliorer la qualité de vie de la Ville

Le Conseil Municipal se rassemble au minimum 4 fois par an pour autoriser le Maire à appliquer les projets étudiés en commissions

Tous les élus font partie de la Commission Finances : les taxes et les investissements y sont proposés

Le Conseil Municipal se réunit pour faire le bilan de l'année passée et évoquer les besoins de l'année suivante : le budget de la Ville est voté au plus tard en Avril

Sécurité et Citoyenneté

Toujours soucieux de la sécurité de ses concitoyens, l'exécutif maintient ses relations avec le commissariat de Toul et ses administrés !

La participation citoyenne :

Les policiers du commissariat de Toul, **les élus de la Ville**, **les référents de vos quartiers et les représentants de voisins vigilants**, la police municipale, les **directeurs de magasins**, des responsables d'établissements publics et les bailleurs sociaux **se rencontrent chaque mois** pour faire le point **sur la sécurité à Ecrouves**.

En dehors des cas d'urgence pris en charge par le 17, les problèmes évoqués en séance ou via les **signalements envoyés depuis l'application INTRAMUROS** sont étudiés afin de trouver des solutions.



Les **sujets abordés** traitent principalement **d'incivilités** réprimées par la loi :

- Nuisances sonores dues aux travaux de bricolage des particuliers, dans ou à l'extérieur des résidences ;
- Incivilités de groupes de jeunes dans les rues et dans les établissements publics ;
- Stationnements abusifs ;
- Circulation aux abords des écoles ;
- Déjections canines ;
- Encombrement et utilisation des points d'apport volontaire ;
- Non-respect de la limitation de vitesse en particulier aux abords des établissements scolaires et dans les lotissements.



L'information aux habitants :

Pour être réactif, nous vous prévenons en utilisant **INTRAMUROS, Facebook et Instagram**.

En effet, **l'information arrive directement sur vos téléphones portables**.

Téléchargez ces applications pour être avertis !

Des **courriers** sont adressés aux **habitants concernés** pour rappeler certaines obligations légales comme :

- Taille des haies en limite de propriété
- Demande de déplacement de véhicule immobilisé depuis plus de 7 jours sur la voie publique
- Respect de la limitation de vitesse à l'échelle d'un lotissement, quartier
- Déjections canines sur la voie publique



Scannez le QR Code

Sécurité et Citoyenneté

Les sollicitations des habitants :

Sur les constatations d'habitants dont des parents d'élèves, **les policiers du commissariat de Toul** réalisent :

- **des contrôles de vitesse** : dans les principaux axes fréquentés de la Ville
- **des interventions et des passages fréquents** pour contrôler des démarcheurs, pour vérifier les stationnements abusifs, pour surveiller un endroit jugé sensible...

INCIVILITÉS STOP



Les points d'apport volontaire et bacs à ordures semi-enterrés présents sur la commune sont **parfois envahis** de sacs et autres déchets (électroménager ...) posés **à même le sol** qui n'ont rien à faire à cet endroit.



Le bruit est toléré :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



Les **travaux de bricolage ou de jardinage** génèrent du bruit et peuvent causer une **gêne pour le voisinage**.

Pour votre information, la Communauté de Communes Terres Toulaises adresse des **contraventions de 150 euros aux contrevenants**.

Respectez ce geste écocitoyen en triant correctement les déchets.

La déchetterie à Toul est à votre disposition pour les autres déchets non admis dans les containers.

Sécurité et Citoyenneté



Citoyenneté :

Avec l'organisation des élections départementales et régionales, **les jeunes électeurs et leurs parents** ont été conviés par les élus au Gymnase ROBINOT pour une cérémonie de remise de leur « **livret du citoyen** ». Ce livret rappelle les principaux droits et devoirs civiques.

Ce fût l'occasion pour sensibiliser les jeunes majeurs à la vie citoyenne locale, et redonner du sens à l'acquisition des droits politiques. **Le Maire leur a remis leur première carte d'électeur.**



Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Ecrouves

Le CCAS est un Etablissement Public Communal Administratif, doté de la personnalité morale de droit public, lui conférant une autonomie administrative à l'égard de la commune.

Chaque année la Ville d'Ecrouves verse une subvention de 30 000 € pour permettre à ce « service » de fonctionner et d'aider les scrofuliens qui se retrouvent en difficulté.

Son rôle : recevoir, conseiller et orienter le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

Plus d'information sur le site de la Ville !



Les membres du Conseil d'Administration sont :
le Maire en est le Président ;

Isabelle GUILLAUMÉ en est la Vice-Présidente ;

Virginie PAYET, Elodie NAUDIN, Frédéric GEILLER, Corinne PAYET, Pascal TRUSCH, Didier MANDRON, Bernard DOMINIAK en qualité de **conseillers municipaux** ;

Monique BOURIOT, Alain CAULE, Jean-Pierre NEUVEVILLE et Gérard VAUGIN en qualité **d'administrés** ;

Bernard JANNY représentant la **Croix Rouge** ;

Bernadette COMTE représentant le **Secours Catholique** ;

Pascale QUAIX représentant la **Mission Locale de Toul Et l'Association des Paralysés de France.**

Centre Communal d'Action Sociale : Quelques Actions

**Rituel de la Rose
pour la Fête des Mères
des plus de 80 ans**

125 roses remises



Claire Lamm 98 ans a reçu un bouquet de la part du Maire en présence de sa famille et d'élus membres du CCAS

**Muguet du 1er Mai :
une première !
Pour les femmes et
les hommes de plus
de 80 ans !**

153 bouquets distribués



Pour cette distribution en porte à porte et dans le respect des gestes barrières, les élus et les membres du CCAS ont reçu un accueil chaleureux et apprécié de nos aîné(e)s !

Lien avec les + 65 ans

Plan canicule et Grand Froid : Visite

Appel téléphonique : garder le lien

Colis gourmands pour les +80 ans

Repas dansant ou Bon cadeau chez les commerçants d'Ecrouves

Aide alimentaire

Participation au demi-tarif des fêtes foraines de notre Ville

Aide pour les centres de loisirs d'Ecrouves

Aide de 50% du surcoût d'accueil au sein des crèches toulousaines

Partenariat avec le Secours Populaire pour la Journée des oubliés des vacances : 1 famille a pu en bénéficier

Investissements

Il est important de rappeler que les élus restent soucieux de la situation financière de la Ville d'Ecrouves.

C'est pourquoi, chaque projet d'investissement fait l'objet de recherches d'aides financières auprès des services de l'Etat, de l'Europe et des autres collectivités territoriales que sont la Région Grand Est, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et la Communauté de Communes Terres Toulaises.

Ces aides sont dénommées Subventions ou Dotations.

La recherche de ces aides puis leur obtention est l'aboutissement d'un long travail de la part des élus avec la Directrice Générale des Services, Caroline IZORCHE qui est accompagnée par le Directeur des Services Techniques, Jean-Christophe DIDIER. C'est un réel travail d'équipe et de partenariat.

Une année est nécessaire entre l'élaboration du projet, sa présentation en commissions, sa validation en Conseil Municipal puis l'obtention d'un avis conforme aux attentes tant les services instructeurs sont sollicités par les différents projets du territoire et tant les aides de l'Etat diminuent.....

Parfois, certains projets jugés importants ne sont pas aidés. Néanmoins, la Ville récupère toujours la TVA à hauteur de 16,64% du montant total investit.

Nous vous présentons les investissements réalisés sur l'année 2021 qui concernent autant des travaux que du matériel !



Investissements

La Ville d'Ecrouves, comme toutes les autres communes de France, a l'obligation d'entretenir les bâtiments scolaires.

La **Ville doit fournir** aux enseignants le matériel suffisant pour **enseigner dans de bonnes conditions de travail** comme le mobilier, les jeux, les fournitures administratives et scolaires.

La Ville finance également tous les transports scolaires spécifiques aux activités pédagogiques comme la pratique du sport au Gymnase Robinot ou au Centre Aquatique Ovide.

Pour **permettre à nos écoles** de répondre aux objectifs du Ministère de l'Education Nationale **d'enseigner à l'Ere du Numérique**, les **élus** d'Ecrouves **ont répondu aux attentes des enseignants**.

Montant du matériel : 58 960€ Aide obtenue : 28 000€.

Coût pour la Ville = 30 960€



Les **matériels de salage de la voirie** qui présentait des signes de vétusté et qui ne garantissaient plus de fiabilité ont été remplacés.

Coût pour la Ville = 32 400€.

Du petit **matériel spécifique** à l'entretien des **espaces verts** et de la **voirie**, des **poteaux incendie**, des **panneaux de clôture** et de **signalisation**, ainsi que du **matériel de sécurisation** ont été achetés pour permettre aux agents des services techniques d'assurer leur mission quotidienne d'entretien de la Ville.

Coût en fonctionnement pour la Ville = 30 227€

Investissements



Des **aménagements sécuritaires** ont été réalisés depuis plusieurs années **devant le groupe scolaire Pierre et Suzanne Mathy**.

Mais il a été constaté que des **conducteurs ne respectaient pas toujours les limitations en place** au niveau du passage protégé emprunté plusieurs fois par jour par les jeunes écoliers.

La sécurité a donc été renforcée avec notamment la réalisation **d'un plateau ralentisseur surélevé**, la limitation de la **zone à 30km/heure** et la création d'une zone d'attente plus vaste devant le portail. Des **barrières** complètent cet aménagement.

Montant des travaux : 39 670€

Aide obtenue : 3 154€

Coût pour la Ville = 36 516€

Au fil du temps, la « **Placette Saint-Vincent** » qui surplombe la place René Nouveau **s'est dégradée** : racines soulevant les briques qui se détachent, revêtements fissurés, mobilier vieillissant, emmarchements cassés...

Une réfection de cet espace a donc été entreprise avec la mise en place de mobilier urbain et de jeux.

Montant des travaux : 32 624€

Aide obtenue : 5 868€

Coût pour la Ville = 26 756€

Dans le cadre de sa compétence gestion et distribution de l'eau potable, la Communauté de Communes Terres Tuloises a programmé le remplacement de la conduite d'eau et des branchements de la rue des Oiseleurs. Une première tranche a été réalisée en Septembre. À la suite, et pour **renforcer la sécurité de cet axe**, la Ville a missionné l'entreprise COLAS pour réaliser **deux ralentisseurs et créer une chicane**. **Les trottoirs ont été partiellement repris**. Le département de Meurthe et Moselle a été contraint de reporter l'opération de réfection de chaussée de la **rue des Oiseleurs** qui était prévue en 2021.

Montant des travaux en 2022 : 46 420€

Aide obtenue : 3 690€

Coût pour la Ville = 42 730€

Investissements



Depuis plusieurs années, une opération de **réfection des trottoirs de la rue du Lieutenant Ehlé** a été entreprise. La suite de cette opération avait été programmée pour 2021 mais sera **reportée en 2022**. En effet, il a été constaté avec **l'arrivée des réseaux fibre optique** sur le ban communal, que certaines parcelles ne sont pas raccordées et nécessiteront la réalisation de fouilles sous chaussée ou trottoir. **Une enquête de branchement « fibre » est donc un préalable avant de réaliser les trottoirs.**

Montant des travaux en 2022 : 35 856€
Aide obtenue : 6 920€
Coût pour la Ville = 28 936€



16 poteaux équipés de lampe LED ont été posés le long de la **rue des Vignes l'Évêque** qui, urbanisée au fil du temps, restait une zone d'ombre. Pour accompagner les travaux de voirie de la **rue des Oiseleurs**, **27 luminaires à LED** ont été posés.

En complément de l'éclairage LED posé les années précédentes rue de l'Hôtel de Ville et rue Appert, les abords de la **Place René Nouveau** ont également été équipés de **12 luminaires à LED**.

Montant des travaux : 33 765€
Aide obtenue : 4 000€
Coût pour la Ville = 29 765€



Afin de ne pas déséquilibrer son programme au profit des territoires, le département a décidé de réaliser le **revêtement de la rue Gabriel Moulleron**, mitoyenne avec la commune de Toul. **Pour accompagner cet aménagement** et dans le cadre d'une cohérence d'ensemble, l'opération de **réalisation de passages surbaissés pour les personnes à mobilité réduite** qui était prévue dans le marché de voirie 2021, a été augmentée par la **réfection de 245 mètres de trottoirs** particulièrement dégradés.

Montant des travaux : 47 793€
Aide obtenue : 3 800€
Coût pour la Ville = 43 993€

Investissements

Construit dans les années 90, le **gymnase Robinot** a bénéficié d'une cure de jouvence. Les aérothermes vieillissants et bruyants ont été remplacés par **des nappes de panneaux rayonnants** suspendus générant confort et économie.

L'ensemble de l'éclairage a été remplacé par **des lampes « LED »**, des **détections de présence** ont été installées. Enfin, la **sonorisation** nasillarde a été **remplacée**.

Montant des travaux : 91 888€. Aide obtenue : 54 599€.
Coût pour la Ville = 37 289€



Les ateliers et bureaux des services techniques municipaux ainsi que les **vestiaires du stade Roger Challié** ont été **raccordés au réseau de chaleur intercommunal**.

Les bâtiments ont donc été équipés d'un nouveau réseau de distribution de la chaleur (radiateurs à eau).

En outre la **production d'eau chaude sanitaire des vestiaires du stade** a également été **raccordée au réseau de chaleur** en remplacement des ballons d'eau chaude électriques.

Montant des travaux : 111 105€ Aide obtenue : 56 885€.
Coût pour la Ville = 54 220€



L'année 2022 devrait voir la poursuite des travaux **d'aménagement de la D400** en partenariat avec le Département 54. Dans le même temps, **l'aménagement des abords des deux écoles du quartier Justice** devrait être entrepris. Les maîtres d'œuvre pour ces deux opérations ont été recrutés en 2021.

Pour faire face à la demande, le **jardin cinéraire du cimetière du centre sera agrandi**. Des **diagnostics de performance énergétique** seront réalisés sur certains bâtiments communaux, salles associatives et logements. L'étude de l'implantation d'espaces de jeux pour les jeunes générations sera aussi inscrite au programme 2022.

Education

LE NUMÉRIQUE

AU SERVICE

DE L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



La crise sanitaire a accéléré les **besoins de communication et d'enseignement par le biais du numérique !**

Nos écoliers ne peuvent en être exclus. C'est pourquoi, les élus s'engagent à **investir progressivement dans le matériel attendu par les enseignants** des écoles maternelles et élémentaires.

L'achat de ces équipements est le **fruit d'une concertation** menée par la Ville, avec les équipes éducatives très investies dans la définition de leur besoin en lien avec leur **projet pédagogique innovant, basé sur une utilisation raisonnée des écrans.**

L'achat du matériel et l'aménagement des espaces dédiés ont été financés par la Ville.

Le rectorat a assuré la formation des enseignants relative à l'utilisation du matériel choisi.

La **compétence « scolaire » est partagée** entre:

- le **Ministère de l'Éducation Nationale** qui met à disposition des écoles, les enseignants et les AESH Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap ;
- la **Ville** qui est propriétaire des bâtiments scolaires et qui en assure l'entretien et la fourniture des **biens nécessaires à l'enseignement**. La **Ville emploie** des **ATSEM** Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles qui travaillent auprès des enseignants.

Lors des inscriptions scolaires, la Ville d'Ecrouves affecte les **enfants dès 3 ans** dans leur **école de quartier** en fonction des places disponibles.

A la rentrée 2021, **424 enfants** sont scolarisés sur un des **sites scolaires** :

- **Site Justice** avec l'école Maternelle Auguste GERDOLLE et l'école Élémentaire JUSTICE
- **Site Bautzen** avec l'école Maternelle et Élémentaire Pierre & Suzanne MATHY
- **Site Centre-Grandménil** avec l'école Maternelle Albert JACQUARD et l'école Élémentaire Lucien CROISET



Les élus sont très sensibles à la **gratuité de l'instruction et de l'éducation.**

Ainsi, chaque année un **budget de 26 000€** est voté pour financer les **fournitures scolaires des écoliers.**

La Ville participe financièrement aux sorties pédagogiques, aux spectacles et sorties de fin d'année.

Education



Chaque directeur d'école est dorénavant en possession d'un **ordinateur portable**.

A ce jour, chaque classe de CM1 et CM2 est équipée d'un **Ecran Numérique Interactif** incluant un ordinateur portable soit **6 au total**.

Toutes les classes de Maternelles sont équipées de vidéoprojecteur LED avec équipement audio et Wifi intégrés soit **7 au total**.

Une **Classe numérique mobile**, valise comportant 12 tablettes avec un ordinateur portable, est déjà en fonction à l'école **Justice** et une autre à l'école **Pierre & Suzanne MATHY**.



La Ville finance aussi l'**Espace Numérique de Travail dénommé One** pour permettre aux élèves de se familiariser avec un **cahier de texte numérique et le travail à distance**. One permet aussi de communiquer auprès des parents, le tout dans un espace sécurisé.

Comme chaque année, **pour féliciter les élèves de CM2** intégrant la classe de 6^{ème} au collège, un « **trousseau** » pédagogique confectionnés par les membres de la **Commission Vie Scolaire** leur est remis !



La Ville maintient son financement auprès du RASED **Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté** afin que les élèves se trouvant en difficulté puissent être suivis par des enseignants spécialisés et/ou une psychologue scolaire.

Jeunesse

Restauration Scolaire :
130 repas servis par jour !
7% de BIO et 31% de
LOCAL dans l'assiette

Près de 19 000 repas équilibrés servis
à nos enfants par an !



Les repas sont fournis par la cuisine centrale du Syndicat Mixte du Grand Toulousain SMGT. Le Chef Cuisinier les prépare sur place au Collège de la Croix de Metz.

Périscolaire:
Dans chaque école,
dès 7h30 et après la
classe jusque 18h30

Près de 30 écoliers par jour



Ce sont 10 Agents d'Animation de la Ville qui accueillent les enfants avant et/ou après le temps scolaire.

Mercredi Récréatif :
À l'école du Centre de 9h
à 18h, 20 enfants viennent
apprendre en s'amusant !

Accueil dès 7h30 et Restauration assurée sur site avec le SMGT



Sous la Direction de Francisco MONTEIRO, les animateurs des FRANCAS54 distraient les enfants inscrits en journée ou demi-journée.

Jeunesse

L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



La Ville d'Ecrouves travaille **en partenariat avec les Francas54** pour l'organisation des centres de loisirs. Organisé au sein du groupe scolaire Centre, et encadré par du personnel diplômé, **le centre de loisirs** accueille les enfants âgés de 4 à 12 ans à **chaque période de vacances scolaires** sauf Noël.

En moyenne cette année, il y a eu sur les petites vacances 30 enfants à la journée et 80 pour la période estivale.

Toutes les informations sur les inscriptions, les horaires et les tarifs sont sur le site de la Ville.



LE BAFA

L'animation vous intéresse ?

Dès 17 ans révolus vous pouvez obtenir le BAFA : formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur !

Contactez directement

Christophe MAURY au 06 74 94 87 27

Ce diplôme permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

Il faut suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

- une session de **formation générale**, qui permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation. Elle a eu lieu du 3 au 10 juillet 2021 à la salle Lamarche. Elle est programmée la **première semaine de juillet**.
- un **stage pratique**, qui permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum). **Venez encadrer notre centre de loisirs pendant les vacances d'automne ou d'hiver !**
- une **session d'approfondissement** (de 6 jours minimum) ou de qualification (de 8 jours minimum) qui permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation.



Les Chantiers Jeunes : Opération Argent de Poche !



Du 12 juillet au 20 août

Ouverts aux jeunes de 14 à 17 ans.

Pour tous renseignements:
06.74.94.87.27

Dossier à télécharger sur Ecrouves.fr
Date limite de dépôt de candidature:
25 juin 2021

Participez à l'embellissement de la ville
Gagnez votre premier revenu !

Les chantiers jeunes sont réservés aux adolescents d'Ecrouves de 14 à 17 ans !

Ils ont connu un **vif succès en 2021 !**

52 jeunes (26 filles et 26 garçons) ont participé à des travaux d'intérêt collectif.

Au programme : nettoyage des fils d'eau, désherbage, travaux de peinture, aide au service technique et renfort au centre de loisirs.

Ces ados découvrent le travail en équipe, la satisfaction du travail bien fait puis ils repartent avec une petite enveloppe pour leur semaine d'engagement !

Vous pouvez retrouver leurs aventures en vidéos et photos sur <https://www.facebook.com/Chantiers-Jeunes-d%E3%89crouves-109017920438275/>

La Ville d'Ecrouves envisage d'augmenter cette action aux petites vacances scolaires.



La Vie Associative et Sportive

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTION 2021
ACCA ECROUVES	250€
ACTIE SERVICE	550€
ADMR	200€
AEIM	300€
AFM TELETHON	200€
AIDES DELEGATION 54	200€
ALLIANCE JUDO du TOULOIS	400€
AMC	200€
AMICALE DONNEURS DU SANG	200€
ANCIENS/ENFANTS d'ETHIOPIE	300€
ARCHE TOULOISE	400€
ARE	800€
ART'MONIE	400€
BADMINTON	350€
BALLON OXYGENE	400€
BANQUE ALIMENTAIRE	100€
BIBLIOTHEQUE ASSOCIATIVE	500€
BRI GYM ANIM	400€
CLUB ANIMATION RION	150€

L'année 2021 a été marquée par la **reprise en demi-teinte** des activités de notre tissu associatif et sportif. Face aux contraintes de la situation sanitaire, les élus ont maintenu le **versement d'aide financière pour marquer leur soutien : une enveloppe cumulée de 23 050€ a déjà été octroyée.**

La **Ville accompagne** les associations avec la **mise à disposition** des **salles** communales, **du personnel, du matériel et d'un photocopieur** pour leur faciliter les actions de communication.

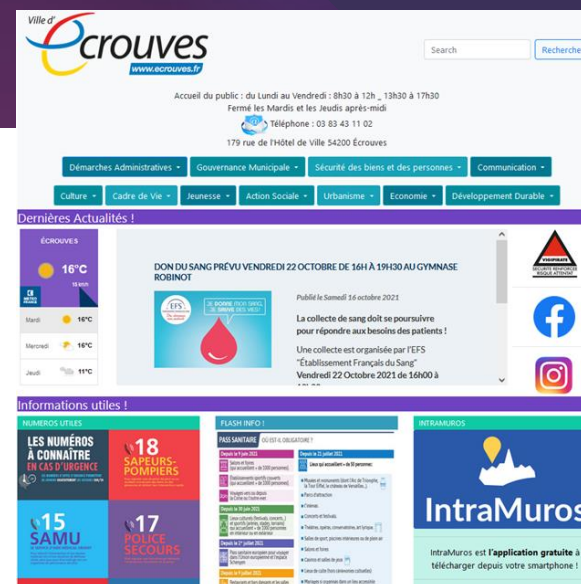


ASSOCIATIONS	ATTRIBUTION 2021
CLUB MUSCULATION	500€
CLUB TEMPS LIBRE	600€
COUNTRY BOOT'S	400€
CROIX ROUGE	500€
ECROUVES PETANQUE LOISIRS	400€
FOOTBALL CLUB ECROUVES	8 300€
HATHA YOGA	200€
INITIATION 3 PTITS PAS	400€
LA MADELEINE	1 150€
LYRE TOULOISE	200€
MEMOIRE des DEPORTES	100€
RADIO DECLIC	300€
RESTO du CŒUR	500€
TENNIS CLUB	1 500€
TENNIS de TABLE	500€
TWIRLING CLUB	700€
SECOURS CATHOLIQUE	400€
SOUS OFFICIERS RESERVE	100€

Communication

Le dynamisme de la commission communication aura permis de réaliser les actions suivantes en 2020 et 2021 :

- **Modernisation en interne du Site Internet de la Ville** : Ce site se veut simplifié pour faciliter la recherche d'informations. Les **documents sont téléchargeables** et en lien avec les sites officiels pour garantir l'actualité !
- Développement d'**IntraMuros** : Application à télécharger **gratuitement sur votre téléphone portable**. Vous pouvez **communiquer avec les services de la Ville** et directement à l'aide de l'onglet signalement, **trouvez les activités des associations et des commerces scrofuliens**, être **informés des évènements** de la Ville et des alentours ! **Un sondage** a permis de recueillir l'avis des scrofuliens sur le projet de rénovation de la **placette Saint-Vincent**
- Activation de la page **Facebook** (<https://www.facebook.com/villedecrouves>) **et Instagram** (https://www.instagram.com/ville_d_ecrouves) au nom de la Ville : ces deux réseaux sociaux ont vocation à diffuser les évènements, vidéos.....
- Réalisation d'un **diagnostic du territoire** pour mieux cibler les besoins et les attentes des scrofuliens en terme d'amélioration de la qualité de vie.
- Edition de l'**Agenda annuel** : toutes les informations utiles à la vie scrofulienne y sont recensées.
- Edition des **Vœux du Maire** et du **nouveau bulletin municipal**.



Aménagement de la Placette Saint-Vincent

Sondage terminé le 13 mars 2021



Cette placette a besoin d'être sécurisée en termes d'accessibilité handicapée et d'infrastructures.

Il vous est proposé de participer à ce projet de rénovation !

Cliquez directement sur l'image pour l'agrandir !



Finances 2021

1 380 564€

Impôts

1 112 805€

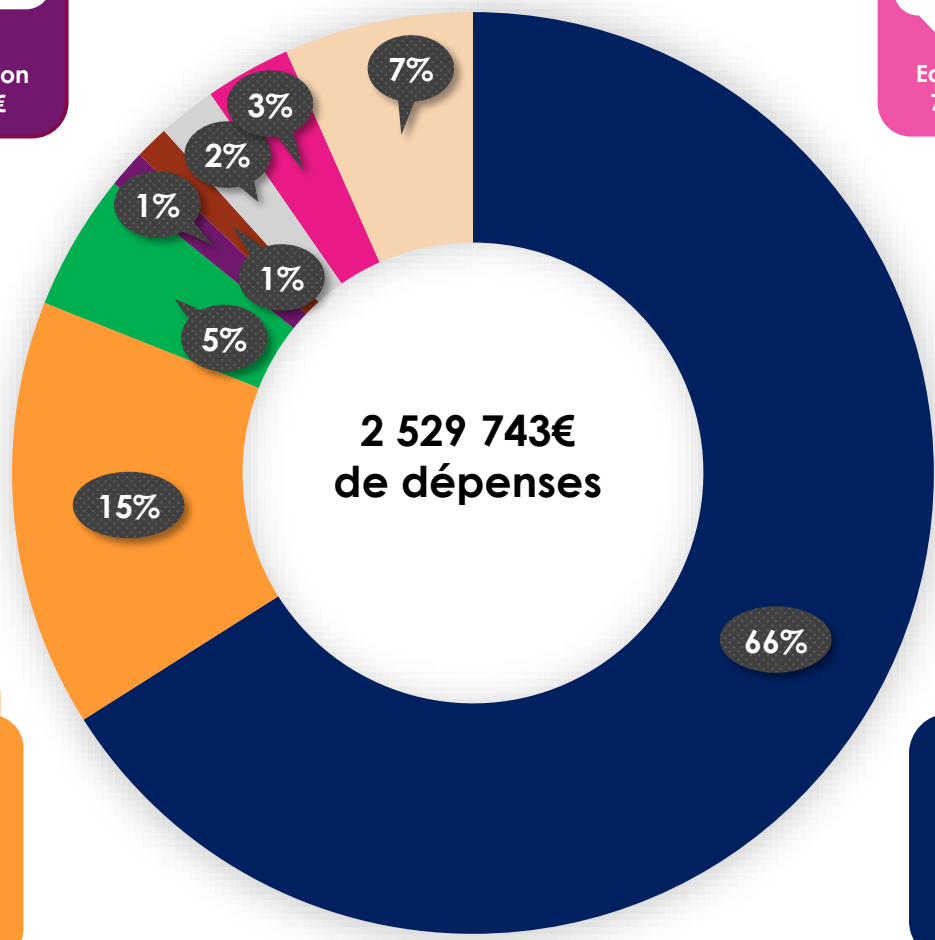
Dotations

299 150€

Revenus des prestations de service



**2 792 519€
de recettes**



Association
33 500€

Solidarité
CCAS
30 000€

Emprunt
51 822€

Education
76 000€

Entretien
de la voirie
et des
extérieurs
121 000€

Entretien
des
bâtiments
379 700€

Jeunesse
167 823€

Administration
et Sécurité
1 669 898€



Reprise des Festivités



Pour 2021, le fil rouge a été reconduit !

1 pile = 1 don.

1 tonne de piles = 250€ pour le Téléthon !

A cette occasion, le Fighting Spirit Karaté a organisé un stage gratuit de Krav-Maga Self-Défense au Gymnase Robinot !

Sur le thème de la lumière, la marche aux flambeaux du Randothon a eu lieu le samedi 4 décembre avec l'Association Rando'Leine !

Un Grand MERCI aux écoles, à TOUS les donateurs et participants !!



Avant de visiter tous les écoliers de maternelle et de primaire des 5 établissements scolaires, le Saint Patron des écoliers est venu à la rencontre de la population, le dimanche 5 Décembre, dans les quartiers de notre ville pour émerveiller petits et grands avec une pluie de bonbons dans son véhicule électrique sonorisé accompagné de lumières et de musiciens.

Cérémonies



Pour ne pas oublier !

Un **hommage** particulier a été rendu à **Samuel PATY**, professeur lâchement assassiné le 16 octobre 2020 par un terroriste islamiste, parce qu'il avait fait le choix d'enseigner et d'apprendre à ses élèves à devenir citoyens. Apprendre les devoirs pour les remplir. Apprendre les libertés pour les exercer. Ce triste évènement restera marqué dans toutes les mémoires.

Le colonel Marc DELAVERNHE, nouveau chef de corps du 516^{ème} Régiment du Train a été reçu par le Maire et le conseiller défense, Pascal TRUSCH. Le Maire ravi a remis un présent après leur visite de l'église Notre-Dame et de la Ville.



Les élus continueront à honorer notre **devoir de mémoire** en organisant des cérémonies pour les grands évènements qui ont marqué notre histoire. Chaque année, vous y êtes tous conviés.

Les troupes en armes du 516^{ème} Régiment du Train ont défilé le **14 juillet 2021** dans les rues de la Ville pour le grand plaisir des habitants, des élus et des représentants d'Etat après cet épisode de pandémie.



La **journée nationale du souvenir des Déportés et des Résistants** (1939 - 1945), instituée par la loi de 1954, se déroule comme chaque année le dernier dimanche d'avril. Dans le Toulouais, cette commémoration est organisée par la ville d'Ecrouves devant la stèle sculpture au carrefour du Grand Gué.



Concours de Fleurissement ! Chaque année les élus et les agents de la Ville évaluent l'aménagement paysager et le fleurissement des maisons scrofuliennes, honorant la Ville. Sur inscription, les lauréats du concours sont récompensés par l'obtention d'un bon d'achat.

Expression de la majorité

Durant l'année 2021, se sont déroulées à la même date deux échéances électorales (départementales et régionales). A cette occasion, nous avons rencontré de grosses difficultés dans la tenue de nos trois bureaux de vote.

Grâce à la participation de bénévoles que nous avons sollicités et l'engagement de tous les conseillers de notre groupe, la consultation s'est malgré tout déroulée correctement dans le strict respect du protocole sanitaire.

Par contre, nous avons constaté l'absence de participation des élus de l'opposition malgré un courrier du Maire rappelant à tous les conseillers l'obligation qui leur est faite d'être assesseurs. Lamentable !

L'année 2022 se tiendront **deux élections** : **Présidentielle** (les 10 et 24 Avril) et **Législative** (les 12 et 19 Juin).

C'est pourquoi d'ores et déjà, nous faisons **appel à vous pour assurer la tenue de nos bureaux de vote. D'avance Merci !**

Il vous suffit d'adresser un mail à mairie@ecrouves.fr ou de déposer un courrier en mairie en précisant votre nom, votre prénom, vos coordonnées (tél, adresse) et vos disponibilités pour une de ces 4 dates.

**Nouveaux habitants !
Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales !**

Expression de l'opposition

VOTEZ : le niveau de l'abstention s'est élevé à 69,97 % aux élections départementales de 2021, 56,52 % aux municipales d'Ecrouves de 2020. Il est temps de réagir. L'équipe « **Pour Une Nouvelle Ere** » invite les habitants à **VOTER** aux élections à venir. Le code électoral en son article 9 indique : **l'inscription sur les listes électorales est obligatoire**. C'est notre devoir de citoyen.





JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
SA 1	MA 1	MA 1	VE 1	DI 1	ME 1
DI 2	ME 2	ME 2	SA 2	LU 2	JE 2
LU 3	JE 3	JE 3	DI 3	MA 3	VE 3
MA 4	VE 4	VE 4	LU 4	ME 4	SA 4
ME 5	SA 5	SA 5	MA 5	JE 5	DI 5
JE 6	DI 6	DI 6	ME 6	VE 6	LU 6
VE 7	LU 7	LU 7	JE 7	SA 7	MA 7
SA 8	MA 8	MA 8	VE 8	DI 8	ME 8
DI 9	ME 9	ME 9	SA 9	LU 9	JE 9
LU 10	JE 10	JE 10	DI 10	MA 10	VE 10
MA 11	VE 11	VE 11	LU 11	ME 11	SA 11
ME 12	SA 12	SA 12	MA 12	JE 12	DI 12
JE 13	DI 13	DI 13	ME 13	VE 13	LU 13
VE 14	LU 14	LU 14	JE 14	SA 14	MA 14
SA 15	MA 15	MA 15	VE 15	DI 15	ME 15
DI 16	ME 16	ME 16	SA 16	LU 16	JE 16
LU 17	JE 17	JE 17	DI 17	MA 17	VE 17
MA 18	VE 18	VE 18	LU 18	ME 18	SA 18
ME 19	SA 19	SA 19	MA 19	JE 19	DI 19
JE 20	DI 20	DI 20	ME 20	VE 20	LU 20
VE 21	LU 21	LU 21	JE 21	SA 21	MA 21
SA 22	MA 22	MA 22	VE 22	DI 22	ME 22
DI 23	ME 23	ME 23	SA 23	LU 23	JE 23
LU 24	JE 24	JE 24	DI 24	MA 24	VE 24
MA 25	VE 25	VE 25	LU 25	ME 25	SA 25
ME 26	SA 26	SA 26	MA 26	JE 26	DI 26
JE 27	DI 27	DI 27	ME 27	VE 27	LU 27
VE 28	LU 28	LU 28	JE 28	SA 18	MA 28
SA 29		MA 29	VE 29	DI 29	ME 29
DI 30		ME 30	SA 30	LU 30	JE 30
LU 31		JE 31		MA 31	

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
ZONE A*	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers				
ZONE B*	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg				
ZONE C*	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles				

*Sous réserve de modification du Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports pour les vacances d'automne et d'hiver



JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
VE 1		LU 1		JE 1		SA 1		MA 1		JE 1	
SA 2		MA 2		VE 2		DI 2		ME 2		VE 2	
DI 3		ME 3		SA 3		LU 3		JE 3		SA 3	
LU 4		JE 4		DI 4		MA 4		VE 4		DI 4	
MA 5		VE 5		LU 5		ME 5		SA 5		LU 5	
ME 6		SA 6		MA 6		JE 6		DI 6		MA 6	
JE 7		DI 7		ME 7		VE 7		LU 7		ME 7	
VE 8		LU 8		JE 8		SA 8		MA 8		JE 8	
SA 9		MA 9		VE 9		DI 9		ME 9		VE 9	
DI 10		ME 10		SA 10		LU 10		JE 10		SA 10	
LU 11		JE 11		DI 11		MA 11		VE 11		DI 11	
MA 12		VE 12		LU 12		ME 12		SA 12		LU 12	
ME 13		SA 13		MA 13		JE 13		DI 13		MA 13	
JE 14		DI 14		ME 14		VE 14		LU 14		ME 14	
VE 15		LU 15		JE 15		SA 15		MA 15		JE 15	
SA 16		MA 16		VE 16		DI 16		ME 16		VE 16	
DI 17		ME 17		SA 17		LU 17		JE 17		SA 17	
LU 18		JE 18		DI 18		MA 18		VE 18		DI 18	
MA 19		VE 19		LU 19		ME 19		SA 19		LU 19	
ME 20		SA 20		MA 20		JE 20		DI 20		MA 20	
JE 21		DI 21		ME 21		VE 21		LU 21		ME 21	
VE 22		LU 22		JE 22		SA 22		MA 22		JE 22	
SA 23		MA 23		VE 23		DI 23		ME 23		VE 23	
DI 24		ME 24		SA 24		LU 24		JE 24		SA 24	
LU 25		JE 25		DI 25		MA 25		VE 25		DI 25	
MA 26		VE 26		LU 26		ME 26		SA 26		LU 26	
ME 27		SA 27		MA 27		JE 27		DI 27		MA 27	
JE 28		DI 28		ME 28		VE 28		LU 28		ME 28	
VE 29		LU 29		JE 29		SA 29		MA 29		JE 29	
SA 30		MA 30		VE 30		DI 30		ME 30		VE 30	
DI 31		ME 31				LU 28				SA 31	

ZONE A*	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
ZONE B*	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
ZONE C*	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

*Sous réserve de modification du Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports pour les vacances d'automne et d'hiver